

01/12/2017

# Communiqué de presse

## **Avenir de l'alimentation et de l'agriculture : le Copa et la Cogeca présentent les aspects positifs et négatifs du nouveau projet de l'UE lors d'une conférence de presse**

En réaction à la nouvelle Communication de la Commission concernant l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture publiée cette semaine, le Copa et la Cogeca ont organisé une conférence de presse pour présenter leurs points de vue, indiquant qu'elle constitue une bonne base de travail. Des garanties sont toutefois nécessaires pour assurer que la simplification apporte des résultats aux agriculteurs, que la PAC reste une politique réellement commune sans renationalisation et qu'elle soit adossée à un budget fort. Le plafond budgétaire doit être augmenté au-delà de 1% du revenu national brut afin de financer de manière adéquate les nouveaux défis de l'Union.

Le Commissaire Phil Hogan a clarifié les détails de ses projets à Bruxelles cette semaine, indiquant qu'il s'agit plus d'une évolution que d'une révolution de la PAC, avec un niveau élevé d'ambitions environnementales. La Commission estime que l'approche « taille unique » ne fonctionne pas et a proposé un **nouveau modèle de mise en œuvre**. Cela laisserait les États membres définir la manière dont ils atteindront les objectifs environnementaux et climatiques ainsi que les pratiques et les contrôles les plus appropriés à leur région.

Joachim Rukwied, Président de l'organisation des agriculteurs européens, le Copa, est intervenu lors de cet événement : « Il sera essentiel d'avoir une politique agricole commune forte, compétitive, orientée vers le marché à l'avenir, avec des **règles communes et simples** dans toute l'UE. Il est positif que la Commission ait proposé de maintenir les deux piliers de la PAC dans ses projets, avec des **paiements directs** dans le premier pilier, sans co-financement, afin de contribuer à stabiliser les revenus des agriculteurs. Nous sommes opposés à tout plafonnement des aides et à la dégressivité des paiements que propose la Commission ».

« Nous nous réjouissons du fait que la Commission ait mis davantage l'accent sur l'**agriculture intelligente** et les mesures de **gestion des risques** dans sa Communication. Ce sont des éléments que nous avons demandés et il sera important d'observer comment la situation évoluera. Le Copa et la Cogeca estiment que les mesures de gestion des risques doivent rester volontaires pour les producteurs et être maintenues dans le deuxième pilier de la PAC. C'est une bonne nouvelle que les filets de sécurité du marché soient conservés et il est nécessaire d'y accorder davantage d'importance. Nous saluons l'objectif de simplification et de rationalisation des règles de la Commission. Nous sommes toutefois préoccupés par le nouveau modèle de mise en œuvre et l'application des mesures basées sur les performances. Des précisions seront nécessaires quant à la manière dont cela devrait fonctionner », a-t-il souligné.

Le Président de la Cogeca, Thomas Magnusson, a rappelé l'importance des **mesures environnementales** dans la PAC pour améliorer la durabilité et la biodiversité. C'est une bonne chose d'avoir un pilier de développement rural fort pour garantir la vitalité des zones rurales. L'accès au haut débit est déterminant pour que les agriculteurs et leurs coopératives puissent tirer parti des nouvelles technologies comme l'agriculture intelligente et encourager le renouvellement générationnel. Nous nous réjouissons du fait que la Commission reconnaisse

qu'il est crucial de renforcer les investissements, d'accroître la contribution de notre secteur à la **bioéconomie** et à l'**économie circulaire** et de développer la mise en œuvre des nouvelles technologies et les opportunités numériques. Nous sommes également satisfaits de l'importance accordée aux outils de recherche et d'innovation ainsi qu'aux services de conseil, qui doivent répondre aux besoins des agriculteurs afin d'aider notre secteur à relever les défis. Enfin, il est nécessaire de poursuivre les mesures de la PAC visant à encourager les agriculteurs à devenir membres de coopératives car cela peut leur permettre d'améliorer leur position au sein de la chaîne alimentaire. La Communication devrait mettre davantage l'accent sur ce point. Pour obtenir les détails concernant notre position, Cf. [www.copa-cogeca.eu](http://www.copa-cogeca.eu)

---

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

**Paulo Gouveia**

Chief Policy Advisor

Tél.: +32 2 287 27 35

[paulo.gouveia@copa-cogeca.eu](mailto:paulo.gouveia@copa-cogeca.eu)

**Amanda Cheesley**

Attachée de presse

Tél. portable : + 32 474 840 836

[amanda.cheesley@copa-cogeca.eu](mailto:amanda.cheesley@copa-cogeca.eu)

---

**CDP(17)9312:1**

---